

Le Président



Papeete, le 10 NOV. 2022

PROJET D'ORDRE DU JOUR
de la 5^e séance de la session budgétaire du jeudi 17 novembre 2022

- I) Approbation de l'ordre du jour ;
- II) Séance de questions orales ;
- III) Examen des rapports, des projets de délibération et de loi du pays, des avis et débat sur les observations définitives de la chambre territoriale des comptes (voir liste jointe) ;
- IV) Examen de la correspondance ;
- V) Clôture de la séance.

Gaston TONG SANG

Le Président



Papeete, le 10 NOV. 2022

**LISTE DES RAPPORTS, DES PROJETS DE DÉLIBÉRATION ET DE LOI DU PAYS,
DES AVIS ET DÉBAT SUR LES OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA
CHAMBRE TERRITORIALE DES COMPTES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE EXAMINÉS
LORS DE LA 5^e SÉANCE DE LA SESSION BUDGÉTAIRE DU
JEUDI 17 NOVEMBRE 2022**

01	Rapport n° 117-2022 Discussion générale : 60 mn TAPURA HUIRAATIRA : TAVINI HUIRAATIRA : A HERE IA PORINETIA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 29 mn 11 mn 10 mn 10 mn	Relatif à l'avis de l'assemblée de la Polynésie française sur un projet de décret fixant pour les années 2020 et 2022 la quote-part des ressources du budget de la Polynésie française destinée à alimenter le fonds intercommunal de péréquation. RAPPORTEURES : Tepuaraurii TERITAHU et Béatrice LUCAS MEF Y. RAFFIN
02	Rapport n° 115-2022 Discussion générale : 60 mn TAPURA HUIRAATIRA : TAVINI HUIRAATIRA : A HERE IA PORINETIA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 29 mn 11 mn 10 mn 10 mn	Sur le projet de loi du pays portant modification de la loi du pays n° 2008-8 du 25 août 2008 modifiée relative à la nomenclature combinée communément appelée nomenclature du « tarif des douanes » et de divers textes réglementaires instituant des droits et taxes à l'importation. RAPPORTEURE : Tepuaraurii TERITAHU Procédure simplifiée
03	N° 4890 SG Discussion générale : 60 mn TAPURA HUIRAATIRA : TAVINI HUIRAATIRA : A HERE IA PORINETIA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 29 mn 11 mn 10 mn 10 mn	Rapport d'observations définitives de la chambre territoriale des comptes sur l'examen de la gestion de la SEM Assainissement des Eaux de Tahiti « Vaitama » concernant les exercices 2009 à 2019. MCE H. MAAMAATUAIAHUTAPU

04	<u>N° 7458 SG</u> Discussion générale : 60 mn TAPURA HUIRAATIRA : TAVINI HUIRAATIRA : A HERE IA PORINETIA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 29 mn 11 mn 10 mn 10 mn	Rapport d'observations définitives de la chambre territoriale des comptes relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la collectivité de la Polynésie française au titre des politiques en matière d'eau, d'assainissement et de déchets.
05	<u>Rapport n° 113-2022</u> Discussion générale : 60 mn TAPURA HUIRAATIRA : TAVINI HUIRAATIRA : A HERE IA PORINETIA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 29 mn 11 mn 10 mn 10 mn	Relatif à l'avis de l'assemblée de la Polynésie française sur le projet d'ordonnance relatif aux droits des personnes détenues travaillant sous le régime du contrat d'emploi pénitentiaire. <u>RAPPORTEURE</u> : Monette HARUA MTS V. BRUANT
06	<u>Rapport n° 110-2022</u> Discussion générale : 60 mn TAPURA HUIRAATIRA : TAVINI HUIRAATIRA : A HERE IA PORINETIA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 29 mn 11 mn 10 mn 10 mn	Sur le projet de loi du pays relatif à la modulation du temps de travail. <u>RAPPORTEURE</u> : Romilda TAHIATA
07	<u>Rapport n° 111-2022</u> Discussion générale : 60 mn TAPURA HUIRAATIRA : TAVINI HUIRAATIRA : A HERE IA PORINETIA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 29 mn 11 mn 10 mn 10 mn	Sur le projet de loi du pays relatif à la dématérialisation du bulletin de paie. <u>RAPPORTEURE</u> : Sylvana PUHETINI
08	<u>Rapport n° 112-2022</u> Discussion générale : 90 mn TAPURA HUIRAATIRA : TAVINI HUIRAATIRA : A HERE IA PORINETIA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 51 mn 15 mn 12 mn 12 mn	Sur le projet de loi du pays relative aux substances vénéneuses. <u>RAPPORTEUR</u> : John TOROMONA MSP J. RAYNAL Procédure simplifiée

09	<u>Rapport n° 108-2022</u> Discussion générale : 60 mn TAPURA HUIRAATIRA : TAVINI HUIRAATIRA : A HERE IA PORINETIA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 29 mn 11 mn 10 mn 10 mn	Sur le projet de loi du pays portant suspension de la mise en œuvre de la majoration du reste à charge appliquée aux actes, prescriptions et prestations dispensés en dehors du parcours de soins coordonnés, et annulation des créances en cours non recouvrées. <u>RAPPORTEURE</u> : Monette HARUA
10	<u>Rapport n° 109-2022</u> Discussion générale : 60 mn TAPURA HUIRAATIRA : TAVINI HUIRAATIRA : A HERE IA PORINETIA : NON-INSCRITS :	Temps de parole 29 mn 11 mn 10 mn 10 mn	Sur le projet de loi du pays portant modification de la délibération n° 94-6 du 3 février 1994 définissant le cadre de la couverture sociale généralisée applicable aux résidents du territoire de la Polynésie française. <u>RAPPORTEURE</u> : Sylvana PUHETINI

Gaston TONG SANG

